

RAPPORT ANNUEL 2017
Détails des comptes
de l'exercice 2017 et leurs annexes
Rapport de l'organe de révision

CONSOLIDÉ GROUPE CGN 2

1 BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2017	3
Actif	3
Passif	4
2 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2017	5
Produits	5
Charges	6
Compte de résultat	7
3 COMPTE DES IMMOBILISATIONS DE L'EXERCICE 2017	8
4 TABLEAU DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE 2017	10
5 ANNEXE AUX COMPTES AU 31 DÉCEMBRE 2017	11
6 RÉPARTITION DU CAPITAL-ACTIONS AU 31 DÉCEMBRE 2017	20
7 RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION	21

GROUPE CGN SA 23

1 BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2017	24
Actif	24
Passif	24
2 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2017	25
3 TABLEAU DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE 2017	26
4 ANNEXE AUX COMPTES AU 31 DÉCEMBRE 2017	27
5 RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION	28

CONSOLIDÉ GROUPE CGN

CONSOLIDÉ GROUPE CGN

ACTIF

	NOTES	31.12.2017 BILAN		31.12.2016 BILAN	
		CHF (en milliers)	%	CHF (en milliers)	%
A ACTIF CIRCULANT		13 198	26,3%	13 423	25,9%
1. TRÉSORERIE		8 201	16,3%	8 703	16,8%
1.1 Caisses et chèques postaux		1 752	3,5%	294	0,6%
1.2 Banques c/c commerciaux		6 449	12,8%	8 409	16,2%
2. CRÉANCES RÉSULTANT DE LA VENTE DE BIENS ET DE PRESTATIONS DE SERVICES		2 687	5,3%	1 947	3,8%
2.1 Entreprises de transport (CH-Direct)		1 147	2,3%	815	1,6%
2.2 Débiteurs clients	1	1 580	3,1%	1 172	2,3%
./. Provision pour débiteurs douteux		-40	-0,1%	-40	-0,1%
3. AUTRES CRÉANCES À COURT TERME		1 071	2,1%	1 060	2,0%
3.1 Débiteurs divers		1 071	2,1%	1 060	2,0%
4. APPROVISIONNEMENTS	2	1 206	2,4%	1 043	2,0%
5. ACTIFS DE RÉGULARISATION	3	33	0,1%	669	1,3%
B ACTIF IMMOBILISÉ		37 048	73,7%	38 356	74,1%
1. IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	4,5	1 968	3,9%	1 875	3,6%
1.1 Fonds en faveur du personnel	8	1 968	3,9%	1 875	3,6%
2. IMMOBILISATIONS CORPORELLES	6,7	35 081	69,8%	36 482	70,5%
2.1 Compte des immobilisations		190 520	379,2%	189 351	365,7%
2.2 Objets inachevés		160	0,3%	229	0,4%
./. Compte d'amortissements		-155 599	-309,7%	-153 098	-295,7%
TOTAL ACTIF		50 246	100,0%	51 780	100,0%

CONSOLIDÉ GROUPE CGN

PASSIF

		31.12.2017 BILAN		31.12.2016 BILAN	
	NOTES	CHF (en milliers)	%	CHF (en milliers)	%
A CAPITAUX ÉTRANGERS		25 634	51,0%	27 166	52,5%
1. CAPITAUX ÉTRANGERS À COURT TERME		4 483	8,9%	6 732	13,0%
1.1. Créanciers et fournisseurs	9	1 539	3,1%	1 703	3,3%
1.2. Dettes à court terme portant intérêt		580	1,2%	1 083	2,1%
- dont part à court terme leasings financiers (<12 mois)	10	549	1,1%	1 052	2,0%
- dont part à court terme autres dettes portant intérêt (<12 mois)		31	0,1%	31	0,1%
1.3. Autres dettes à court terme		1 725	3,4%	1 609	3,1%
1.4. Passifs de régularisation	11	638	1,3%	2 337	4,5%
2. CAPITAUX ÉTRANGERS À LONG TERME	17	21 151	42,1%	20 434	39,5%
2.1. Dettes à long terme portant intérêts		11 531	22,9%	11 984	23,1%
2.1.1. Leasings financiers	10	907	1,8%	1 338	2,6%
2.1.2. Hypothèque BCV	12	1 605	3,2%	1 628	3,1%
2.1.3. Prêt Retraites Populaires	13	9 018	17,9%	9 018	17,4%
2.2. Autres dettes à long terme		9 620	19,1%	8 450	16,3%
2.2.1. Hypothèque 2 ^e rang des pouvoirs publics (nominal KCHF 4800)	12	2 247	4,5%	2 247	4,3%
2.2.2. Subventions non dépensées à restituer à l'échéance du contrat (Genève)	25	511	1,0%	511	1,0%
2.2.3. Provisions	14	4 895	9,7%	3 817	7,4%
2.2.4. Fonds en faveur du personnel	15	1 968	3,9%	1 875	3,6%
B CAPITAUX PROPRES		24 613	49,0%	24 613	47,5%
1. CAPITAL-ACTIONS	17,18	19 855	39,5%	19 855	38,3%
2. RÉSERVE LÉGALE ISSUE DU BÉNÉFICE		100	0,2%	100	0,2%
2.1. Réserve générale	19	100	0,2%	100	0,2%
3. RÉSERVES AFFECTÉES		2 083	4,1%	2 084	4,0%
3.1. Réserve d'amortissement		309	0,6%	309	0,6%
3.2. Réserve pour pertes futures art. 36 LTV trafic régional		1 604	3,2%	1 605	3,1%
3.3. Part de subventions non dépensées (Genève)	25	170	0,3%	170	0,3%
4. RÉSERVE FACULTATIVE ISSUE DU BÉNÉFICE		2 575	5,1%	2 575	5,0%
4.1. Résultat exercice	19	0	0,0%	0	0,0%
4.2. Résultat reporté	19	0	0,0%	0	0,0%
4.3. Réserve statutaire	19	2 575	5,1%	2 575	5,0%
TOTAL PASSIF		50 246	100,0%	51 780	100,0%

CONSOLIDÉ GROUPE CGN

PRODUITS

	NOTES	2017 CHF (en milliers)	VARIATION %	2016 CHF (en milliers)
A PRODUITS DE TRANSPORTS BRUTS	20	25 942	101,1%	25 660
./ Commissions, rabais, escomptes		-657	121,7%	-540
Produits de transports nets		25 286	100,7%	25 121
B PRODUITS ACCESSOIRES		3 631	34,1%	10 641
1. Fermages et loyers	21	662	115,0%	576
2. Prestations internes	22	0	NA	0
3. Prestations pour tiers		880	118,5%	742
4. Produits de fonds de roulement		0	0,1%	7
5. Contribution d'investissements	23	0	0,0%	1 818
6. Autres produits	24	2 089	27,9%	7 499
- Dont dons		1 260	18,8%	6 700
C INDEMNITÉS	25	10 735	100,8%	10 648
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION		39 651	85,4%	46 410

NA = ratio non applicable

CONSOLIDÉ GROUPE CGN

CHARGES

	NOTES	2017 CHF (en milliers)	VARIATION %	2016 CHF (en milliers)
A CHARGES POUR LE PERSONNEL	26	22 210	103,9%	21 368
1. Traitements et salaires		16 859	102,9%	16 392
2. Allocations, indemnités diverses, uniformes		2 841	114,1%	2 490
3. Charges sociales		2 510	101,0%	2 486
B FRAIS DE CHOSES		14 167	103,2%	13 726
1. DÉPENSES GÉNÉRALES	27	2 309	108,7%	2 123
1.1. Conseil Administration (Jetons de présence et suivi de mandats / projets)		276	100,6%	275
1.2. Organe de révision		33	100,0%	33
1.3. Autres mandataires de la Société		246	175,3%	140
1.4. Cotisations et taxes		1 031	113,2%	911
1.5. Dépenses générales pour le personnel		436	89,8%	485
1.6. Frais administratifs		287	102,7%	279
2. INFORMATIQUE		824	104,0%	792
3. MARKETING, PUBLICITÉ		1 227	82,5%	1 487
4. ASSURANCES ET SÉCURITÉ		584	128,9%	453
5. FERMAGES ET LOYERS		49	111,4%	44
6. ACHATS MARCHANDISES	28	234	159,5%	147
7. ENERGIE	29	4 116	92,2%	4 466
7.1. Carburants, combustibles et chauffage		3 582	91,4%	3 921
7.2. Energie électrique		376	96,2%	390
7.3. Gaz, eau, lubrifiants		158	102,7%	154
8. FOURNITURES ET PRESTATIONS DE TIERS POUR L'ENTRETIEN	30	4 824	114,5%	4 214
8.1. Frais d'entretien bâtiments et divers		1 126	109,9%	1 025
8.2. Frais d'entretien bateaux <i>dont travaux spéciaux flotte Belle Époque exécutés grâce aux dons ABVL</i>		3 698 908	116,0% NA	3 189 0
C AMORTISSEMENTS	31	3 032	27,9%	10 885
1. Immobilisations <i>dont amortissement « Italie »</i>		3 032 0	27,9% 0%	10 885 8 415
D FRAIS DE CAPITAUX	32	518	97,7%	530
E IMPÔTS		37	100,4%	37
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION		39 964	85,9%	46 546
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		-312	229,9%	-136

NA = ratio non applicable

CONSOLIDÉ GROUPE CGN
COMPTE DE RÉSULTAT

	NOTES	2017 CHF (en milliers)	VARIATION %	2016 CHF (en milliers)
A RÉSULTAT D'EXPLOITATION		-312	229,9%	-136
B CHARGES ET PRODUITS EXTRAORDINAIRES	33	312	229,9%	136
1. Charges exercices antérieurs		-85	696,3%	-12
2. Produits exercices antérieurs		398	277,8%	143
3. Charges extraordinaires		-1	900,8%	0
4. Produits extraordinaires		0	2,3%	5
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		0	NA	0

NA = ratio non applicable

CONSOLIDÉ GROUPE CGN

VALEUR D'ACQUISITION

	ÉTAT AU 01.01.2017 CHF (en milliers)	AUGMENTATIONS EN 2017 CHF (en milliers)	DIMINUTIONS EN 2017 CHF (en milliers)	ÉTAT AU 31.12.2017 CHF (en milliers)
A INSTALLATIONS				
1. INSTALLATION DES DÉBARCADÈRES				
1.1. Installations fixes	4 941	0	0	4 941
1.2. Équipements	466	168	392	242
2. BÂTIMENTS ET INSTALLATIONS FIXES				
2.1. Bâtiments et installations fixes	19 832	239	0	20 071
2.2. Installations et machines des chantiers navals et des ateliers	1 934	83	0	2 017
B BATEAUX ET DOCK FLOTTANT				
1. BATEAUX BELLE ÉPOQUE	91 654	0	0	91 600
La Suisse	19 691	0	0	19 691
Simplon	8 706	0	0	8 706
Savoie	13 014	0	0	13 014
Rhône	3 995	0	0	3 995
Montreux	12 612	0	0	12 612
Vevey	15 600	0	0	15 600
Italie	15 343	0	55	15 288
Helvétie	2 694	0	0	2 694
2. BATEAUX MODERNES	63 796	1 031	0	64 827
Lausanne	15 620	122	0	15 742
Léman	5 883	909	0	6 792
Henry-Dunant	5 964	0	0	5 964
Général-Guisan	5 037	0	0	5 037
Ville-De-Genève	9 648	0	0	9 648
Lavaux	4 148	0	0	4 148
Morges	4 056	0	0	4 056
Valais*	5 123	0	0	5 123
Col-Vert	1 433	0	0	1 433
Coppet	3 498	0	0	3 498
Genève	3 386	0	0	3 386
3. AUTRES BATEAUX	85	0	0	85
4. AUTRES INSTALLATIONS FLOTTANTES (DOCK)	3 219	0	0	3 219
C DIVERS				
1. VÉHICULES À MOTEUR*	325	117	114	328
2. OBJETS MOBILIERS				
2.1. Informatique/câblage réseau	1 014	0	0	1 014
2.2. Billetterie	910	92	0	1 003
2.3. Objets mobiliers et divers	1 174	0	0	1 174
TOTAL DES OBJETS ACHEVÉS	189 351	1 729	561	190 520
D OBJETS INACHEVÉS				
1. DIVERS	229	62	130	160
TOTAL DES OBJETS INACHEVÉS	229	62	130	160
TOTAL GÉNÉRAL	189 580	1 791	691	190 680
*Dont objets part. ou totalement financés par leasing:	5 419	156	0	5 575

AMORTISSEMENTS

Taux	ÉTAT AU 01.01.2017 CHF (en milliers)	AUGMENTATIONS EN 2017 CHF (en milliers)	DIMINUTIONS EN 2017 CHF (en milliers)	ÉTAT AU 31.12.2017 CHF (en milliers)	VALEUR COMPTABLE 31.12.2017 CHF (en milliers)
5,0%	4 352	41	0	4 393	549
10,0%	466	17	392	91	151
2,0%	8 987	256	0	9 243	10 828
5,0%	1 413	82	0	1 495	523
3/10%	91 654	0	0	91 600	0
3/10%	19 691	0	0	19 691	0
3/10%	8 706	0	0	8 706	0
3/10%	13 014	0	0	13 014	0
3/10%	3 995	0	0	3 995	0
3/10%	12 612	0	0	12 612	0
3/10%	15 600	0	0	15 600	0
3/10%	15 343	0	55	15 288	0
3/10%	2 694	0	0	2 694	0
3/10%	39 777	2 454	0	42 231	22 596
3/10%	12 527	483	0	13 010	2 732
3/10%	4 652	235	0	4 886	1 905
3/10%	3 841	144	0	3 985	1 979
3/10%	4 568	318	0	4 886	151
3/10%	4 666	280	0	4 946	4 702
3/10%	1 483	129	0	1 612	2 537
3/10%	1 388	121	0	1 509	2 547
3/10%	2 010	132	0	2 142	2 982
3/10%	828	472	0	1 300	133
3/10%	1 981	70	0	2 051	1 447
3/10%	1 834	70	0	1 904	1 481
5,0%	85	0	0	85	0
5,0%	3 189	12	0	3 202	18
12,5%	226	30	83	173	155
25/10%	958	24	0	982	31
25/10%	814	108	0	922	81
10,0%	1 118	8	0	1 126	48
	153 039	3 032	530	155 541	34 979
0%	59	0	0	59	101
	59	0	0	59	101
	153 098	3 032	530	155 599	35 081
	2 056	179	0	2 234	3 341

CONSOLIDÉ GROUPE CGN

	2017 CHF (en milliers)	2016 CHF (en milliers)
OPÉRATIONS D'EXPLOITATION		
Résultat d'exploitation	-312	-136
Amortissements sur immobilisations corporelles	3 032	10 885
Variation des provisions et réserves	1 077	-318
Variation comptes de régularisation	-1 062	2 634
Capacité d'autofinancement de l'exploitation	2 734	13 065
Variation débiteurs	-751	-21
Variation créanciers et fournisseurs et autres dettes à court terme	-48	-1 183
Variation approvisionnements	-163	9
Variation du besoin en fonds de roulement	-961	-1 195
FLUX DE FONDS PROVENANT DE L'EXPLOITATION	1 772	11 870
Produits extraordinaires	399	148
Charges extraordinaires	-86	-12
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	2 085	12 006
OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENTS ET DE DÉINVESTISSEMENTS		
Bâtiments et Installations	-487	-223
Bateaux et dock flottant	-964	-8 499
Divers	-178	-49
Travaux en cours	-1	-130
FLUX DE FONDS RELATIFS AUX INVESTISSEMENTS ET AUX DÉINVESTISSEMENTS	-1 630	-8 901
OPÉRATIONS DE FINANCEMENT		
Augmentation du capital	0	0
Variation des crédits des pouvoirs publics	0	0
Variation des crédits bancaires	-23	-31
Variation des leasings financiers	-934	-1 161
FLUX DE FONDS RELATIFS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT	-957	-1 192
Variation des disponibilités	-502	1 913
Disponibilités au 1 ^{er} janvier	8 703	6 790
DISPONIBILITÉS NETTES AU 31 DÉCEMBRE	8 201	8 703
DISPONIBILITÉS	31.12.2017	31.12.2016
Caisse et comptes de chèques postaux	1 752	294
Banques comptes courants commerciaux	6 449	8 409
TOTAL	8 201	8 703

CONSOLIDÉ GROUPE CGN

PRINCIPES RÉGISSANT L'ÉTABLISSEMENT DES COMPTES

Les comptes sont établis en conformité avec les dispositions de la Loi sur le transport des voyageurs (LTV) et de l'ordonnance du Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC) concernant la comptabilité des entreprises concessionnaires (OCEC) ainsi que du code des obligations (CO).

Conformément à l'article 37, al. 2, de la loi sur le transport de voyageurs (LTV ; RS745,1), l'OFT vérifie périodiquement ou en fonction des besoins si les comptes sont conformes aux dispositions légales et aux conventions sur les contributions et les prêts des pouvoirs publics qui en découlent. À ce titre, les comptes annuels 2017 de CGN SA n'ont pas été examinés.

Aux termes de l'article 37, al. 3, LTV, l'entreprise doit publier dans son rapport de gestion le résultat de l'examen des comptes sous l'angle du droit des subventions. Par courrier du 15.03.2018, l'OFT a communiqué ne pas avoir vérifié les comptes annuels 2017 sous l'angle du droit des subventions, en vertu de l'article 37, al 2, LTV.

Sauf avis contraire et pour des motifs de présentation, tous les montants sont mentionnés en milliers de francs suisses.

PRINCIPES DE CONSOLIDATION

Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation du groupe CGN inclut l'ensemble des sociétés suivantes au 31.12.2017, toutes consolidées à 100% :

- Groupe CGN SA, maison-mère
- CGN SA, détenue à 100% par Groupe CGN SA
- CGN Belle Époque SA, détenue à 100% par Groupe CGN SA

Toutes ces sociétés ont leur siège social à Lausanne.

Date de clôture des comptes

Les trois sociétés consolidées (voir ci-dessus) bouclent leur exercice à la même date, soit au 31 décembre de chaque année. Les comptes 2017 sont donc le résultat de la consolidation de chacune des sociétés au 31.12.2017.

Principes de consolidation

La Consolidation du groupe CGN se base sur les comptes révisés des entreprises appartenant au périmètre de consolidation du groupe.

L'ensemble des actifs, passifs, ainsi que les revenus et charges du compte de résultat sont par principe consolidés selon la méthode d'intégration globale. Les postes internes au groupe, tant au bilan que dans le compte de résultat sont éliminés, y compris les gains qui peuvent en résulter. La valeur des participations de Groupe CGN SA dans ses sociétés filles ainsi que le capital-actions de chacune des sociétés filles ont, selon le principe décrit ci-dessous, été éliminés.

Méthode de consolidation des fonds propres

La consolidation des fonds propres est effectuée selon la méthode du coût d'acquisition.

Les éventuelles sociétés acquises ou vendues sont intégrées, respectivement sorties du périmètre de consolidation, à leur date d'achat ou de vente.

La création des sociétés CGN SA et CGN Belle Époque SA a été réalisée entre le 16.05.2012 (décision de l'Assemblée générale) et le 26.06.2012 (date d'inscription au registre du commerce) par transfert de patrimoine de Groupe CGN SA avec effet rétroactif au 01.01.2012. Les valeurs de transfert correspondent à la valeur comptable au 01.01.2012 (valeur de clôture au 31.12.2011 après assainissement financier). La valeur des participations de Groupe CGN SA dans ses sociétés filles correspond à la valeur du capital-actions de chacune des sociétés après transfert.

Comptabilisation des différentes monnaies

Aucune société du groupe n'établit ses comptes en monnaie étrangère.

CONTRATS D'IMPORTANCE EN COURS

CGN SA a renouvelé le contrat de restauration sur l'ensemble de la flotte (hors « Montreux ») qui la lie à Lake Gourmet SA en 2012 pour une nouvelle période de 6 ans. Au 01.01.2017, ce contrat en cours a été intégralement repris par Eldora Traiteur SA, société ayant absorbé, au sein du groupe Eldora, les activités de Lake Gourmet SA.

En 2013, Groupe CGN SA a signé un nouveau contrat de prestations avec le Canton de Genève portant effet sur une période de 5 ans soit de 2014 à 2018 (voir également point 25 ci-dessous).

Le plan de financement des travaux de rénovation de l'« Italie » a fait l'objet de contrats spécifiques entre CGN Belle Époque SA et les contributeurs externes que sont l'ABVL/Pro Vapore, ainsi que le Canton de Vaud. Le projet ayant été clôturé en 2017, les décomptes finaux ont pu être réalisés et le contrat soldé.

CONSOLIDÉ GROUPE CGN

ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS APRÈS LA DATE DU BILAN

Une provision de KCHF 100' a été constituée pour faire face aux possibles conséquences financières d'un éventuel contrôle TVA de l'administration fédérale des contributions, sur des pratiques de comptabilisation de la TVA, dans le cadre de nos activités courantes avec Eldora SA. Aucun autre événement important ou autre litige significatif ne nécessite un besoin de provision dans les comptes.

COMMENTAIRES SUR LES PRINCIPAUX COMPTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RÉSULTAT

1. Débiteurs

Pour les débiteurs faisant l'objet de poursuites, étant en faillite, bénéficiant d'un sursis concordataire ou suscitant des doutes fondés concernant leur capacité de respecter leurs engagements, le groupe CGN constitue une provision adéquate pour risque sur créances douteuses.

2. Approvisionnements

Les stocks sont en général basés sur la valeur d'acquisition ou de réalisation si cette dernière s'avère plus basse.

3. Actifs de régularisation

Les montants dus par le Canton de Vaud pour KCHF 300' ainsi que l'ABVL/Pro Vapore pour KCHF 284' représentant des soldes de financement du projet «Italie» comptabilisés en 2016, ont été intégralement versés en 2017. Ce poste ne comprend plus de position significative au 31.12.2017.

4. Valeurs en portefeuille

La nature des titres détenus correspond plus à des soutiens financiers qu'à des placements à rendement. Ils sont totalement amortis.

5. Valeurs incorporelles

Suite à la restructuration de la Société et à l'assainissement des comptes, il n'y a plus de valeur incorporelle au bilan du Groupe CGN.

6. Compte des immobilisations

Le compte des immobilisations corporelles enregistre, selon le principe des montants bruts :

- en tant qu'augmentations :
 - a) Les dépenses pour la construction ou l'acquisition de nouvelles installations (équipements fixes ou mobiles et véhicules) et les dépenses pour le remplacement d'installations complètes ou de parties d'installations ;
 - b) Les dépenses pour l'extension, le complément, le renouvellement ou la transformation des installations et des véhicules disponibles.

- en tant que diminutions :

Le démantèlement, l'aliénation ou la mise hors service permanente des objets dont les coûts ont grevé le compte des immobilisations lors de leur acquisition. La valeur de l'installation (y compris les imputations ultérieures pour agrandissements ou transformations) est déduite du compte.

DISPOSITIONS PARTICULIÈRES

Les dépenses pour les installations qui ne sont pas encore en service ou décomptées à la fin de l'année figurent dans le compte « Objets inachevés ».

AMORTISSEMENTS

Le compte d'amortissement dans le bilan est tenu selon le principe des montants bruts.

Les amortissements sont fixés, d'une part sur la base des coûts de construction et d'acquisition et, d'autre part, sur la base de la durée d'utilisation vraisemblable des installations selon des taux compris dans les fourchettes imposées dans l'ordonnance du DETEC (OCEC ; art 11 et annexe). Il s'agit d'amortissements linéaires qui peuvent varier de cas en cas mais qui suivent, en général, les taux suivants :

Bateaux pour service voyageurs	3,0%
Équipements de bateaux	10,0%
Autres bateaux et installations flottantes	5,0%
Installations de débarcadères	5,0%
Bâtiments et installations fixes	2,0%
Installations et machines	5,0%
Véhicules à moteur	12,5%
Informatique	25,0%
Objets mobiliers, billetterie, câblage	10,0%

Dans le cadre de la restructuration et de l'assainissement de l'ancienne Compagnie générale de navigation sur le lac Léman SA, l'ensemble des actifs de la Société a été transféré à CGN SA au 01.01.2012 à l'exception des huit bateaux à roues à aube qui ont été transférés à CGN Belle Époque SA. Certains actifs transférés à CGN SA ont été partiellement amortis, soit les bateaux «Lausanne», «Coppet», «Genève» et «Valais» ainsi que d'autres actifs divers, pour un montant total de KCHF 3 429'. Les huit bateaux à roues à aube ont été intégralement amortis (valeur comptable CHF 1.-) pour un montant de KCHF 41 178'.

La valeur nette au bilan des actifs immobilisés doit être considérée comme valeur d'usage.

Se référer également au point 31 ci-dessous.

ACTIVATION EN 2017

Les principes d'activation énumérés ci-dessus sont appliqués comme suit :

- les factures de tiers sont activées à 100%.
- les prestations internes, en conformité avec l'OCEC, sont activées aux coûts complets provenant de la comptabilité analytique.

En 2017, les investissements de l'ensemble du groupe se sont élevés à KCHF 1 661'.

7. Valeur d'assurance incendie des immobilisations corporelles

	2017 en KCHF	2016 en KCHF
Bateaux à vapeur, à moteur, bateau atelier et dock flottant (AESN)	169 572	167 108
Bâtiments	22 777	22 777
Débarcadères	480	480
Biens mobiliers	5 830	5 830

La Compagnie, en tant que membre de l'Association d'Assurance des Entreprises Suisses de Navigation (AESN), est assurée conformément aux normes suisses pour les compagnies de navigation contre des prétentions en dommages et intérêts (responsabilité civile et CASCO).

En tant que membre de l'AESN, la Société est couverte sur le principe du pool des sociétés pour un montant de CHF 80 millions en responsabilité civile.

La couverture de l'AESN en CASCO pour l'ensemble de la flotte CGN, ainsi que du dock flottant, est de KCHF 169 572' soit KCHF 74 872' pour la flotte appartenant à CGN SA ainsi que le dock, et KCHF 94 700' pour la flotte historique appartenant à CGN Belle Époque SA.

8. Fonds en faveur du personnel

Ces fonds (total au 31.12.2017 : KCHF 1 968') se trouvent à l'actif et au passif du bilan.

Ils représentent le fonds de la caisse de secours en cas de maladie pour KCHF 1 271' ainsi que le fonds de réserve pour l'amélioration des rentes en cours en faveur du personnel de la CGN pour KCHF 697'. Ces deux fonds sont des fonds paritaires dans lesquels sont représentés, de manière paritaire, la direction de l'entreprise ainsi que les collaborateurs.

9. Créanciers et fournisseurs

Ce poste comprend les fournisseurs ordinaires pour KCHF 1 539', tandis que toutes les autres créances envers des tiers figurent sous la rubrique «autres dettes à court terme».

10. Leasings financiers

L'achat du «Valais», d'un véhicule, d'une machine à commande numérique pour l'atelier serrurerie, d'une cisaille/plieuse ainsi que d'une fraiseuse (dès 2017) ont été financés par le biais de six contrats de leasing. Ces transactions sont considérées comme des leasings financiers (et non opérationnels). Ils sont donc portés au bilan. La valeur comptable nette des objets financés par leasing figure dans les actifs immobilisés tandis que la dette de leasing y relative figure au passif du bilan dans les fonds étrangers à court et long terme. Trois contrats de leasings sont arrivés à échéance en 2017. Il s'agit du système de billetterie ainsi que des deux bateaux de type NAVIBUS® (le «Coppet» et le «Genève»).

La valeur des leasings au bilan est présentée séparément selon que l'échéance des remboursements est inférieure à 12 mois (court terme) ou supérieure (long terme).

Au 31.12.2017, la valeur nette à l'actif des objets financés par leasing est de KCHF 3 341'.

À la même date, les intérêts contractuellement dus et payables d'ici à l'échéance des différents contrats s'élèvent à KCHF 60' (KCHF 115' au 31.12.2016).

Les intérêts globaux payés sur les différents contrats depuis leur mise en place jusqu'au 31.12.2017 sont de KCHF 2 352' (y.c. contrats échus en cours d'année).

La valeur résiduelle au bilan des dettes de leasings (hors intérêts dus jusqu'à l'échéance) au 31.12.2017 est de KCHF 1 456' (KCHF 2 390' en 2016).

CONSOLIDÉ GROUPE CGN

RÉCAPITULATIF DES LEASINGS EN COURS AU 31.12.2017	DURÉE	MONTANT INITIAL	ANNUITÉ	INTÉRÊTS PAYÉS JUSQU'AU 31.12.2017	INTÉRÊTS DUS JUSQU'À L'ÉCHÉANCE	VALEUR RÉSIDUELLE AU 31.12.2017
« Valais »	2008-2020	4 874	495	1 023	46	1 109
« Valais » complément	2008-2020	239	26	60	3	57
Véhicule	2017-2021	73	15	1	2	47
CNC	2015-2022	119	18	4	3	77
Cisaille / Plieuse	2016-2023	128	19	3	3	94
Fraiseuse	2017-2023	83	12	1	3	72
Billetterie*	2010-2017	631	87	61	0	0
« Genève »*	2007-2017	3 025	362	596	0	0
« Coppet »*	2007-2017	3 093	370	603	0	0
TOTAL AU 31.12.2017		12 265	1 404	2 352	60	1 456
TOTAL AU 31.12.2016				2 293	115	2 390

* Bateaux « GENÈVE » et « Coppet » et système de billetterie dorénavant remboursés.

L'essentiel du matériel informatique est loué sur la base de contrats d'une durée de 39 mois, renouvelé pour l'exercice 2017. Au 31.12.2017, la valeur des échéances contractuelles dues est de KCHF 302' (10 trimestres).

11. Passifs de régularisation

Les passifs de régularisation ouverts à fin 2016 ont été régularisés courant 2017. Au 31.12.2017, le solde de KCHF 638' représente pour KCHF 206' des subventions à restituer aux cantons suite aux bons résultats enregistrés ainsi que, pour le solde, des provisions pour des dépenses relatives à l'exercice 2017, non effectuées au 31.12.2017.

12. Actifs mis en gage ou cédés pour garantir des engagements

	2017	2016
	DETTE en KCHF	ACTIFS MIS EN GAGE en KCHF
Bâtiments		
Emprunt hypothécaire 1 ^{er} et 2 ^e rang, de la Banque Cantonale Vaudoise, grevant l'ensemble des biens immobiliers de la Compagnie.	1 636	10 828
En 2017, l'amortissement annuel de la dette a été de KCHF 23' tandis que l'intérêt est de 1,15% (taux fixe à 6 ans) sur un montant de KCHF 1 300' et 1,8%/an sur un montant de KCHF 336'.		10 845
Bateaux		
Emprunt hypothécaire 2 ^e rang des pouvoirs publics grevant l'ensemble des biens de la Compagnie (hors actifs financés par leasing, conditionnellement remboursable en fonction des résultats. Aucun remboursement ni paiement d'intérêts en 2017):		31 740
Confédération	1 257	
Canton de Vaud	0	
Canton de Genève	0	
Canton du Valais	0	
Commune de Lausanne	990	
TOTAL	2 247	

Ce prêt est sans intérêt et sans amortissement.

Dans le cadre de l'assainissement et de la restructuration de l'ancienne Compagnie générale de navigation sur le lac Léman SA, la participation sous forme de prêt des Cantons de Vaud, Genève et Valais a été abandonnée.

La valeur des emprunts au bilan est présentée séparément selon que l'échéance des remboursements est inférieure à 12 mois (court terme) ou supérieure (long terme).

13. Engagement de prévoyance et autres charges sociales

Dans le but d'assainir de manière durable sa Caisse de pensions, la CGN, avec l'appui du canton de Vaud, a pris la décision de changer de Caisse de pensions avec effet au 01.07.2010. Depuis cette date, la prévoyance professionnelle des employés de la CGN est assurée auprès de PROFELIA, institution de prévoyance de Retraites Populaires, entité juridiquement distincte conformément au droit suisse. Dans le cadre du plan d'assainissement mis en place lors de ce changement, un prêt de KCHF 8 489' a été octroyé à la CGN en 2010 déjà par Retraites Populaires. Suite au décompte définitif relatif au transfert depuis l'ASCOOP (ancienne Caisse de pensions de la CGN), un prêt complémentaire de KCHF 529' a été octroyé en 2011 afin d'atteindre l'objectif d'assainissement fixé, soit un taux de couverture de 90%. Le montant définitif du prêt s'établit dès lors à KCHF 9 018'.

Le crédit de KCHF 529' est sans amortissement durant 10 ans soit jusqu'au 31.12.2020 et le taux d'intérêt, fixe sur toute la période, est de 2,65%. Le crédit de KCHF 8 489' est sans amortissement durant 10 ans soit jusqu'au 31.12.2020 et le taux d'intérêt, fixe sur toute la période, est de 2,75%.

Suite à la hausse générale des marchés financiers en 2014 ainsi qu'aux efforts complémentaires d'assainissement de CGN SA, les mesures d'assainissement de la Caisse qui prévoyaient une cotisation de 4% du salaire coordonné prise en charge par la Société à raison de 60% et par les employés pour le solde ont été supprimées au 01.01.2015. Au 31.12.2017, le taux de couverture de la Caisse a atteint un niveau supérieur à 100% pour s'établir à 105,6% (comptes définitifs non disponibles au moment d'établir ce rapport).

Le règlement de prévoyance prévoit la couverture des conséquences économiques résultant de la vieillesse, de l'invalidité et du décès.

La contribution de l'employeur est reprise sans modification dans le compte charges sociales en tant que charges de l'entreprise découlant des engagements de prévoyance.

L'ensemble des collaborateurs du groupe CGN est engagé par CGN SA. Le contrat avec PROFELIA a donc été transféré en 2012 à CGN SA.

Toutes les factures mensuelles d'acomptes de cotisations relatives à 2017 ont été payées.

14. Provisions

Cette rubrique comprend les postes principaux suivants :

	VARIATION	2017	2016
	en	en	en
	KCHF	KCHF	KCHF
Provision pour heures supplémentaires:			
Attribution en 2017	52	1 349	1 297
Provision Service direct (abonnements forfaitaires CFF):			
Attribution en 2017	15	2 535	2 520
Provision abonnements CGN et INTER:			
Attribution en 2017	911	911	0
Provision risque TVA:			
Attribution en 2017	100	100	0

Afin de comptabiliser les recettes d'abonnements annuels CGN et INTER (CGN +TL) sur leur période de validité, une provision a été créée dans les comptes 2017, sur le même principe, déjà en vigueur, que pour les abonnements forfaitaires des CFF.

15. Fonds en faveur du personnel

Ces fonds se trouvent à l'actif et au passif du bilan. Ils représentent des fonds de secours en faveur du personnel de la CGN (voir point 8).

16. Prêts actionnaires à la société

Les prêts accordés par la Banque Cantonale Vaudoise peuvent être considérés comme des prêts actionnaires. Au total, ces prêts s'élèvent à KCHF 1 636' au 31.12.2017.

CONSOLIDÉ GROUPE CGN

17. Structure du capital propre

Le montant du capital social consolidé au 31.12.2017 s'élève à KCHF 19 855'. Les participations de Groupe CGN SA dans les sociétés filles CGN SA et CGN Belle Époque SA, détenues toutes deux à 100%, ont été compensées par le capital-actions de ces dernières.

18. Actionnaires importants

Se référer au tableau des actionnaires principaux de Groupe CGN SA.

19. Résultat d'exercice et résultat reporté

Le résultat d'exercice étant de KCHF 0' en 2017, il n'y a pas de proposition de répartition du résultat proposée par le Conseil d'administration à la prochaine Assemblée générale.

COMMENTAIRES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

20. Produits de transports bruts

TYPES DE PRODUITS	2017 CHF (en milliers)	2016 CHF (en milliers)	VARIATION en%
Trafic touristique & régional	17 419	17 640	-1,3%
Service direct (CFF)	6 276	6 008	+4,4%
Locations/ Charters	2 248	2 012	+11,7%
TOTAL	25 943	25 660	+1,1%

L'augmentation tarifaire 2017 a été en moyenne de 1,2% sur la billetterie et 0,4% sur les abonnements. La hausse du nombre de passagers transportés en services réguliers s'est quant à elle établie à +4,6%.

Avec une hausse des recettes de transport nettes de 3,4%, hors écriture de provision sur les abonnements internes et INTER, on peut en déduire que le prix moyen encaissé par passager a été en légère baisse en 2017.

La constitution d'une provision sur les abonnements annuels CGN et INTER pour un montant de KCHF 911' a été comptabilisée en réduction du chiffre d'affaires de transport (voir point 14).

Les recettes «Service direct (CFF)» comprennent la variation de la provision sur les abonnements CFF annuels et ½ tarif d'une durée d'un an et plus (KCHF +15' en 2017).

21. Fermages et loyers

Ce poste comprend principalement les revenus de location correspondant à la sous-traitance par CGN SA de l'activité de restauration sur les bateaux. Ce poste comprend également le revenu relatif à la location, à Eldora, de locaux administratifs et de stockage sur le site du chantier naval.

22. Prestations internes

Les travaux de rénovation de la flotte de la CGN sont partiellement réalisés en interne par le personnel de la Société, en hiver notamment, lorsque la navigation est réduite. En 2017, aucune heure réalisée sur la flotte n'a été comptabilisée. Les heures effectuées dans le cadre des travaux d'entretien du «Montreux» ainsi que du «Simplon» ont été financées par l'ABVL/Pro Vapore et sont donc comptabilisées sous la rubrique des prestations pour tiers.

23. Contribution d'investissements

Le financement partiel des travaux de rénovation du bateau «Italie» par le Canton de Vaud a été comptabilisé, en 2015 et 2016, en tant que recettes sous la rubrique contribution d'investissements. En 2017, le remboursement au Canton des versements effectués en trop suite au résultat financier positif du projet a été comptabilisé en charge d'exercice antérieur.

24. Autres produits

TYPES DE RECETTES	2017 CHF (en milliers)	2016 CHF (en milliers)	VARIATION en%
Différence de change	239	175	+36,6%
Revenus marketing & Divers	373	435	-14,3%
Dons	1 260	6 700	-81,2%
Revenus kiosques & Navyshop	130	126	+3,2%
Location ressources humaines	87	63	+38,1%
TOTAL	2 089	7 499	-72,1%

Les dons comprenaient en 2016 les versements de l'ABVL/Pro Vapore dans le cadre du financement de la rénovation de l'«Italie» essentiellement.

25. Indemnités

Les indemnités versées par les Cantons, la Confédération helvétique, ainsi que la France figurent sous cette rubrique. Le détail par contributeur est le suivant :

INDEMNITÉS	2017 en KCHF	2016 en KCHF
INDEMNITÉS ART. 28 LTV	2 009	1 921
Part Confédération	944	903
Part Vaud	1 065	1 018
Dissolution de la réserve pour pertes futures selon art. 36 LTV	1	146
INDEMNITÉS DU CANTON DE VAUD*	5 105	4 863
Avance indemnités 2017	5 292	5 513
Solde 2017 à verser / recevoir	-187	-650
Indemnités exercices antérieurs	0	0
INDEMNITÉS DU CANTON DU VALAIS	523	528
Avance indemnités 2017	542	535
Solde 2017 à verser / recevoir	-19	-7
Indemnités exercices antérieurs	0	0
INDEMNITÉS DU CANTON DE GENÈVE	1 864	2 011
Avances indemnités 2017	1 864	2 041
Subventions non dépensées à restituer à l'échéance du contrat	0	-22
Part de subvention non dépensée	0	-7
Solde indemnités à verser / recevoir	0	0
INDEMNITÉS FRANCE	1 232	1 177
TOTAL	10 735	10 648

* Les indemnités 2017 du canton de Vaud ne comprennent pas le financement, à hauteur de KCHF 400', des premières études pour l'acquisition de nouveaux bateaux moyens accélérés (BMA).

Pour l'exercice 2017, les décomptes définitifs de la comptabilité analytique n'ayant pas encore été soumis aux Cantons, il s'agit d'une projection.

Le calcul des indemnités versées à CGN SA par les Cantons et la Confédération est basé sur l'ensemble du groupe CGN. La comptabilité analytique est donc basée sur les comptes consolidés.

Pour le Canton de Genève, les écritures comptabilisées en 2017 sont présentées selon les exigences du Canton relatives au contrat de prestations 2014-2018.

CONSOLIDÉ GROUPE CGN

26. Charges pour le personnel

L'effectif annuel, hors apprentis, est resté stable à 198 (personnes EPT en moyenne annuelle) et l'effectif de pointe durant la saison d'été a, quant à lui, été de 218. L'entreprise forme, par ailleurs, 4 apprentis.

La hausse annuelle des salaires en 2017 a été de 1,7% par rapport à l'exercice précédent. Cette évolution est due pour 1,1% aux augmentations statutaires et 0,6% aux augmentations réelles. L'indice des prix à la consommation (IPC) d'octobre 2016 s'est établi à 0,0%.

Les charges sociales et autres allocations et indemnités du personnel représentent 31,1% de la masse salariale brute contre 31,3% l'année précédente.

Au 31.12.2017, La direction de la société est à nouveau composée de 6 personnes, contre provisoirement 5 l'année précédente. Le montant brut des charges salariales de l'ensemble de l'équipe de direction s'est élevé à KCHF 1 123' en 2017 contre KCHF 1 018' en 2016 et reflète les différents changements réalisés en cours d'année (voir rapport annuel, page 3).

27. Dépenses générales

Le poste « conseil d'administration » comprend les honoraires des différents Conseils d'administration qui se sont élevés en 2017 à KCHF 246' contre KCHF 252' en 2016 (hors frais).

Le poste « Autres mandataires de la Société » comprend notamment les différentes études et conseils obtenus auprès d'entreprises spécialisées dans des domaines spécifiques. En 2017, la hausse est essentiellement due au mandat externe octroyé à l'École Hôtelière de Lausanne, au sujet d'une étude sur la restauration à bord des bateaux.

Les cotisations et taxes comprennent la perte de 2% de TVA réalisée sur la part française du chiffre d'affaires. Ce taux correspond à la différence du taux de perception entre la France (10%) et la Suisse (8%).

Un taux forfaitaire de TVA de 3,8% (3,7% jusqu'en 2016) est appliqué sur les subventions reçues.

28. Achats marchandises

Ce poste comprend l'ensemble des achats pour des prestations à des tiers. Il s'agit essentiellement des prestations pour tiers du chantier naval mais également des achats de marchandises pour les kiosques ou le Navyshop.

29. Énergie

Le prix moyen du carburant consommé durant l'année a baissé, passant de CHF 0,89/litre en 2016 à CHF 0,80/litre en 2017. La consommation n'ayant que faiblement augmenté par rapport à l'année précédente (4 457 883 litres en 2017 contre 4 346 633 litres en 2016 soit +2,6%), cela a permis de réduire les charges sur l'exercice 2017.

Pour 2018, 2019 et 2020, une grande partie des besoins a également été achetée à terme en 2015, 2016 et 2017, à des prix inférieurs aux offres remises aux Cantons. Pour 2018, les commandes effectuées représentent environ 75% des besoins ou 3 350 000 litres (KCHF 3 731'), pour 2019 environ 70% des besoins ou 3'225'000 litres (KCHF 3 580') et pour 2020 environ 50% ou 2'325'000 litres (KCHF 2 525').

30. Fournitures et prestations de tiers pour l'entretien

Certains bateaux vieillissants ou en bout de vie entraînent des coûts importants et en hausse régulière.

La valeur comptable de la flotte Belle Époque étant évaluée à CHF 1.-, les travaux effectués sur les huit bateaux sont passés directement en charge d'entretien ou activés puis amortis immédiatement dans les comptes annuels.

Les sinistres sont comptabilisés à la valeur nette, la part des sinistres non couverte par les assurances étant en principe comptabilisée sous cette rubrique tandis que les éventuelles franchises sont comptabilisées sous la rubrique assurances. Le montant des franchises en 2017 s'est élevé à KCHF 14'.

31. Amortissements

La charge d'amortissement en 2017 est en hausse de KCHF 2 470' à KCHF 3 032' suite aux amortissements extraordinaires réalisés sur les bateaux « Général-Guisan » et « Col-Vert » à hauteur de KCHF 260' et KCHF 440' respectivement. Dans le cadre de l'acquisition des nouveaux bateaux moyens accélérés, ces deux bateaux sont en effet amenés à être retirés de l'exploitation au cours des prochaines années et leur valeur nette au bilan a été réduite, selon instructions de l'OFT, afin de mieux refléter leur valeur résiduelle réelle.

Avec l'amortissement extraordinaire de la flotte Belle Époque à CHF 1.-, la charge d'amortissement annuelle ordinaire comptabilisée ne correspond dorénavant plus à la valeur usuelle d'amortissement d'une flotte de la taille de la CGN qui devrait se situer à un montant supérieur à KCHF 5 000'.

32. Frais de capitaux

La dette correspondant à l'achat de bateaux et autres objets sous forme de leasing figure au passif du bilan de la Société. Les annuités sont comptabilisées partiellement sous forme de remboursement de la dette et partiellement sous forme de charges d'intérêts sous cette rubrique.

Depuis le mois de juillet 2010, ce poste comprend également les intérêts sur le prêt Retraites Populaires octroyé dans le cadre de l'assainissement de la Caisse de pensions. Le taux d'intérêt moyen est de 2,74% sur une durée de 10 ans. La charge sur l'exercice 2017 est de KCHF 247'.

L'échéance des dettes portant intérêt est la suivante:

Dettes exigibles à moins d'un an	KCHF 580'
Dettes exigibles dans les 1 à 5 ans	KCHF 1 016'
Dettes exigibles à plus de 5 ans	KCHF 10 515'
TOTAL	KCHF 12 111'

33. Charges et produits extraordinaires

Les charges et produits extraordinaires s'élèvent à KCHF 312' et représentent, pour l'essentiel, le versement par CH-Direct, à hauteur de KCHF 281', de montants correspondant à des erreurs de calcul de la rétribution CGN et ce sur plusieurs exercices antérieurs.

CONSOLIDÉ GROUPE CGN

2016		2017		ACTIONNAIRE
ACTION	% TOTAL	ACTION	% TOTAL	
294 030	37.02	294 030	37,02	Etat de Vaud
177 238	22.32	177 238	22,32	ABVL/Pro Vapore
119 145	15.00	119 145	15,00	Etat de Genève
32 602	4.11	32 602	4,11	Etat Valaisan
11 632	1.46	11 632	1,46	Commune de Lausanne
10 000	1.26	10 000	1,26	Sandoz FF Holding SA
8 000	1.01	8 000	1,01	Banque Cantonale Vaudoise
8 000	1.01	8 000	1,01	Landolt A.
7 007	0.88	7 007	0,88	Hôtellerie Vaudoise
6 729	0.85	6 729	0,85	Ville de Genève
5 000	0.63	5 000	0,63	Biotonus Clinique Bon-Port
4 162	0.52	4 162	0,52	Commune de Montreux
3 999	0.50	3 999	0,50	Bemido SA
3 835	0.48	3 835	0,48	Commune de Vevey
2 665	0.34	2 665	0,34	De Picciotto G.
2 500	0.31	2 500	0,31	Conseil du Léman
2 415	0.30	2 415	0,30	Commune de Morges
2 145	0.27	2 105	0,27	Commune de Coppet
2 081	0.26	2 079	0,26	Oesch K.
1 700	0.21	1 700	0,21	Patek Philippe SA
1 300	0.16	1 300	0,16	DSR
1 238	0.16	1 238	0,16	Rivendell Holding SA
1 200	0.15	1 200	0,15	Menoudakos J.
1 000	0.13	1 000	0,13	Lombard T. / LODH
853	0.11	853	0,11	Commune de La Tour-de-Peilz
700	0.09	700	0,09	Retraites Populaires
643	0.08	643	0,08	Pictet C-H.
574	0.07	574	0,07	Ville de Nyon
565	0.07	563	0,07	Commune de Bourg-en-Lavaux
550	0.07	550	0,07	Landolt F.
515	0.06	515	0,06	Fauchier T.
500	0.06	500	0,06	Mirabaud & Cie
422	0.05	422	0,05	Demole G.
380	0.05	380	0,05	Commune de Saint-Sulpice
369	0.05	369	0,05	Commune de Rolle
78 503	9.88	78 547	9,89	<i>Autres porteurs</i>
794 197	100.00	794 197	100,00	

CONSOLIDÉ GROUPE CGN
RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION
SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS DE L'EXERCICE 2017

R A P P O R T

de l'Organe de révision sur les comptes consolidés à
l'Assemblée générale des Actionnaires de
GROUPE CGN SA – Lausanne

En notre qualité d'Organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés ci-joints de **GROUPE CGN SA**, comprenant le bilan, le compte de profits et pertes, le tableau des flux de trésorerie, le tableau de variation des fonds propres et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2017.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes consolidés, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'Organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes consolidés. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes consolidés puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes consolidés pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2017 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

CONSOLIDÉ GROUPE CGN
RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION
SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS DE L'EXERCICE 2017

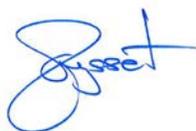
Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 728a alinéa 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et à la présentation des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous vous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

Lausanne, le 21 mars 2018
OZY/APA/FTS/LCO/vgr

INTERMANDAT SA Société Fiduciaire



Olivier ZYSSET
Expert-réviseur agréé ASR
Réviseur responsable



Alexandra PAMINGLE
Expert-réviseur agréé ASR

Annexes : comptes consolidés

GRUPE CGN SA

GRUPE CGN SA
ACTIF

	NOTES	31.12.2017 CHF	BILAN %	31.12.2016 CHF	BILAN %
A ACTIF CIRCULANT		1	0,0%	15	0,0%
1. TRÉSORERIE		1	0,0%	15	0,0%
1.1 Banques c/c commerciaux		1	0,0%	15	0,0%
2. CRÉANCES À COURT TERME		0	0,0%	0	0,0%
2.1 Débiteurs sociétés du groupe	1	0	0,0%	0	0,0%
B ACTIF IMMOBILISÉ		19 854 925	100,0%	19 854 925	100,0%
1. IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	2	19 854 925	100,0%	19 854 925	100,0%
1.1 Participation CGN SA		19 754 925	99,5%	19 754 925	99,5%
1.2 Participation CGN Belle Époque SA		100 000	0,5%	100 000	0,5%
TOTAL ACTIF		19 854 926	100,0%	19 854 940	100,0%

GRUPE CGN SA
PASSIF

	NOTES	31.12.2017 CHF	BILAN %	31.12.2016 CHF	BILAN %
A CAPITAUX ÉTRANGERS		1	0,0%	15	0,0%
1. CAPITAUX ÉTRANGERS À COURT TERME		1	0,0%	15	0,0%
1.1 Créanciers sociétés du groupe	1	1	0,0%	15	0,0%
B CAPITAUX PROPRES		19 854 925	100,0%	19 854 925	100,0%
1. CAPITAL-ACTIONS	3,4	19 854 925	100,0%	19 854 925	100,0%
1.1 794 197 actions nom. CHF 25.-		19 854 925	100,0%	19 854 925	100,0%
2. RÉSERVE FACULTATIVE ISSUE DU BÉNÉFICE		0	0,0%	0	0,0%
2.1 Résultat exercice		0	0,0%	0	0,0%
2.2 Résultat reporté		0	0,0%	0	0,0%
TOTAL PASSIF		19 854 926	100,0%	19 854 940	100,0%

GRUPE CGN SA
COMPTES DE RÉSULTAT

	NOTES	2017 CHF	VARIATION %	2016 CHF
A. PRODUITS SOCIÉTÉS DU GROUPE	5	155 524	62,2%	249 983
TOTAL DES PRODUITS		155 524	62,2%	249 983
B. DÉPENSES GÉNÉRALES		118 220	56,0%	211 258
1. Conseil Administration (Jetons de présence et suivi de mandats/projets)	6	106 735	53,3%	200 258
2. Organe de révision		11 000	100,0%	11 000
3. Autres mandataires de la Société		485	NA	0
C. FRAIS DE CAPITAUX		2 534	63,8%	3 975
D. IMPÔTS	7	34 769	100,1%	34 750
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION		155 524	62,2%	249 983
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		0	NA	0

NA = ratio non applicable

GROUPE CGN SA

	2017 CHF	2016 CHF
OPÉRATIONS D'EXPLOITATION		
Résultat d'exploitation	0	0
Capacité d'autofinancement de l'exploitation	0	0
Variation débiteurs	0	0
Variation créanciers et fournisseurs	-14	7
Variation du besoin en fonds de roulement	-14	7
FLUX DE FONDS PROVENANT DE L'EXPLOITATION	-14	7
OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENTS		
Investissements	0	0
FLUX DE FONDS RELATIFS AUX INVESTISSEMENTS	0	0
OPÉRATIONS DE FINANCEMENT		
Augmentation du capital	0	0
FLUX DE FONDS RELATIFS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT	0	0
Variation des disponibilités	-14	7
Disponibilités au 1 ^{er} janvier	15	9
DISPONIBILITÉS NETTES AU 31 DÉCEMBRE	1	15

GROUPE CGN SA

PRINCIPES RÉGISSANT L'ÉTABLISSEMENT DES COMPTES

Sauf avis contraire et pour des motifs de présentation, tous les montants sont mentionnés en francs suisses.

PRINCIPE D'ÉVALUATION DES PARTICIPATIONS

Groupe CGN SA est une société anonyme ayant son siège à Lausanne.

Les participations sont évaluées selon la méthode du coût d'acquisition, déduction faite des amortissements nécessaires.

Les éventuelles sociétés acquises ou vendues sont intégrées, respectivement sorties, du périmètre à leur date d'achat ou de vente.

La création des sociétés CGN SA et CGN Belle Époque SA a été réalisée entre le 16.05.2012 (décision de l'Assemblée générale) et le 26.06.2012 (date d'inscription au registre du commerce) par transfert de patrimoine de Groupe CGN SA avec effet rétroactif au 01.01.2012.

Les valeurs de transfert correspondent à la valeur comptable au 01.01.2012 (valeur de clôture au 31.12.2011 après assainissement financier). La valeur des participations de Groupe CGN SA dans ses sociétés filles correspond à la valeur du capital-actions de chacune des sociétés après transfert.

Nous avons renoncé à effectuer une réévaluation de la valeur de ces participations au 31.12.2017, partant du principe que celle-ci n'a pas été modifiée.

OBLIGATION DE GARANTIE EN FAVEUR DE TIERS

L'administration fédérale des contributions (AFC) a accepté la demande de la CGN de créer un seul groupe TVA pour l'ensemble du groupe CGN. Ceci signifie que les déclarations TVA se font sur la base de l'ensemble du groupe et qu'il en découle une solidarité des sociétés du groupe.

CONTRATS D'IMPORTANCE EN COURS

Aucun contrat d'importance prenant effet en 2017 n'a été signé en 2017.

LITIGES EN COURS

Aucun litige significatif ne nécessite un besoin de provision dans les comptes.

1. DÉBITEURS / CRÉANCIERS SOCIÉTÉS DU GROUPE

Au 31.12.2017, Groupe CGN SA a une dette envers CGN SA de CHF 1.-.

2. PARTICIPATIONS ESSENTIELLES

Les sociétés CGN SA ainsi que CGN Belle Époque SA sont toutes deux détenues à 100% par Groupe CGN SA. Leur siège social est à Lausanne.

3. STRUCTURE DU CAPITAL PROPRE

Le montant du capital-actions au 31.12.2017 s'élève à CHF 19 854'925.- soit 794'197 actions d'une valeur nominale de CHF 25.- chacune.

4. ACTIONNAIRES IMPORTANTS

Se référer au tableau des actionnaires principaux de Groupe CGN SA.

5. PRODUITS SOCIÉTÉS DU GROUPE

L'ensemble des frais d'exploitation de Groupe CGN SA est refacturé à CGN SA sous forme d'honoraires de gestion. Le résultat comptable de Groupe CGN SA qui en découle est nul.

6. CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le poste Conseil d'administration représente les honoraires du Conseil d'administration, y.c. frais divers.

7. IMPÔTS

Groupe CGN SA, de par ses activités de société de participations, n'est pas exonérée d'impôts.

GROUPE CGN SA
RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION
SUR L'EXERCICE 2017

de l'Organe de révision sur le contrôle ordinaire à
l'Assemblée générale des Actionnaires de
GROUPE CGN SA – Lausanne

En notre qualité d'Organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de **GROUPE CGN SA**, comprenant le bilan, le compte de profits et pertes et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2017.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'Organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2017 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

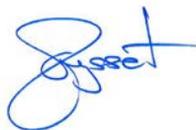
Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 728a alinéa 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et à la présentation des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Lausanne, le 21 mars 2018
OZY/FTS/vgr

INTERMANDAT SA Société Fiduciaire



Olivier ZYSSET
Expert-réviseur agréé ASR
Réviseur responsable



Alexandra PAMINGLE
Expert-réviseur agréé ASR

Annexes : - comptes annuels

CGN SA
AV. DE RHODANIE 17
CASE POSTALE 390
CH-1001 LAUSANNE
T+41 (0)21 614 62 06
F+41 (0)21 614 62 02
DIRECTION@CGN.CH
CGN.CH